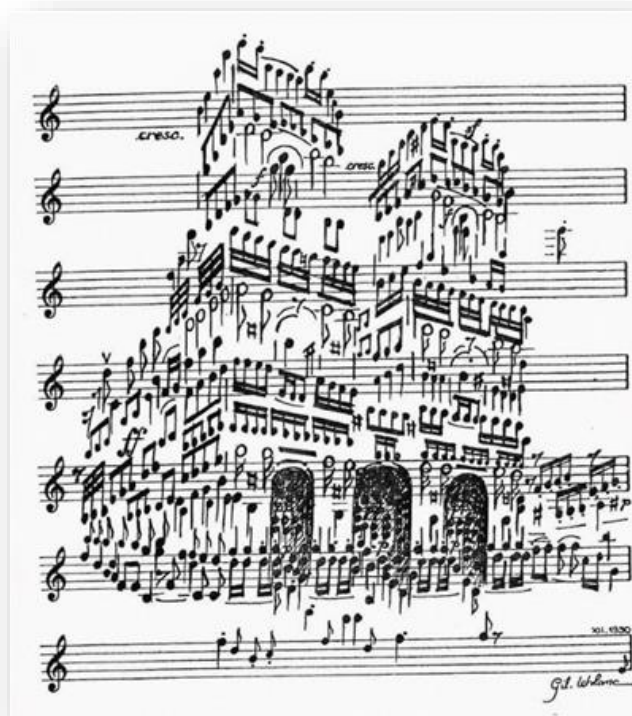




Newsletter # 32 - novembre 2025



SOMMAIRE

Editorial de Philippe FERRO

- 1) Assemblée générale de l'AFEEV, réservez la date : samedi 24 janvier 2026 au CRR de Paris
- 2) Lorsque le nom de Gabriel PARÈS sort de l'oubli par Patrick PÉRONNET
- 3) Finale du concours international de composition pour orchestre d'harmonie de Belfort (90) les 6 & 7 décembre 2025
- 4) *Harmonie mécanique*, une création musicale originale pour orgue mécanique et orchestre d'harmonie à La Clusaz (74)
- 5) « Les musiciens militaires sont des artistes à part entière », une interview de Clément BUZALKA par le journal *LA VIE*
- 6) Bienvenue aux nouveaux membres de l'AFEEV
- 7) Les vertus du *Certamen de Valencia* 2025 (Espagne) par Mathieu LARRIEU

Éditorial

Cher.es ami.es de l'AFEEV,

Vous trouverez dans cette nouvelle Newsletter désormais mensuelle, une mine d'informations historiques mais pas que...

Patrick Péronnet, notre fabuleux "rédacteur en chef", trouve et suscite toujours plus de matière à vous communiquer, l'une de nos grandes missions !

Je profite donc de cet éditto pour vous redire que ces lettres d'informations vous sont également ouvertes, opportunité qui à mon goût, n'est pas suffisamment exploitée afin de connaître ce qui se passe sur notre territoire.

C'est par cet échange d'expériences que nous arriverons à faire savoir également à l'extérieur de nos frontières, tout ce qui gravite autour de la vitalité de nos ensembles à vent et ce, quel que soit leur statut.

Enfin, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 24 janvier dès 10h au CRR de Paris pour une belle journée riche d'échanges et de musique.

Philippe Ferro
Président de l'AFEEV

1) Assemblée générale de l'AFEEV, réservez la date du samedi 24 janvier 2026 au CRR de Paris

L'assemblée générale (AG) ordinaire et statutaire de l'AFEEV est l'occasion de présenter à tous nos membres le bilan de l'année écoulée en rendant compte des activités effectuées, de valider les projets pour l'année à venir, de fixer/modifier le montant de la cotisation, d'en approuver les comptes et de renouveler le tiers démissionnaire du Conseil d'administration (CA).

C'est pour nous l'occasion de rappeler que l'AFEEV est une association loi 1901 à but non lucratif, dont le Conseil d'Administration est composé exclusivement de bénévoles. Elle est reconnue d'intérêt général depuis 2024, ce qui permet d'émettre des reçus fiscaux à ses donateurs et membres.

Surtout, l'assemblée générale permet aux membres de se rencontrer et d'échanger. Conscients des difficultés de déplacement de certains de nos membres, une retransmission en direct des débats sera proposée en visioconférence.



Le CRR - Ida RUBINSTEIN de Paris, 14, rue de Madrid, 75008 Paris

L'**assemblée générale ordinaire** se tiendra de 10h à 12h au CRR – Ida RUBINSTEIN de Paris.

Un **avant-concert** à 14h30, avec une présentation illustrée par **Alain LOUVIER** de sa composition *Archimède* pour orchestre d'harmonie, dans le cadre du 80^e anniversaire de la naissance du compositeur, par la Musique des Gardiens de la paix de Paris, sous la direction de **Gildas HARNOIS** avec les étudiants de la classe de trompette et trombone du CRR. Auditorium Marcel LANDOWSKI du CRR de Paris

À 15h, **concert exceptionnel** de la Musique des Gardiens de la paix de Paris dans le cadre du partenariat avec le CRR de Paris.

Au **programme** de ce dernier : *Drill* d'Evan ZIPORYN pour clarinette basse et ensemble à vent, les travaux d'orchestration des étudiants de la classe d'**Anthony GIRARD** sur l'*Intermezzo* de Modest MOUSSORGSKI, la *Suite* opus 14 (n° 1 & 4) de Béla BARTÓK, les *Préludes* n° 1 & 2 de Georges GERSHWIN, et la *Sonatine pour deux pianos* de György LIGETI. Le concert se terminera par la version courte de *Carnet de Voyage(s)* de Laurent BÔMONT.



2) Lorsque le nom de Gabriel PARÈS (1860-1934) sort de l'oubli par Patrick PÉRONNET

Si pour toute une génération de musiciens d'harmonie et de fanfare, amateurs ou professionnels, le nom de Gabriel PARÈS faisait partie du *Panthéon des grands noms de la musique d'harmonie* (avec Gustave WETTGE, Léon KARREN, Adolphe SELLENICK, Joseph-Marie FARIGOUL et bien d'autres), c'est un temps passé que les décennies ont tendance à effacer et à remplacer par d'autres noms de chefs ou de compositeurs qui succédèrent dignement à leurs aînés.

Le temps de **Gabriel PARÈS** est un enjambement entre les XIX^e et XX^e siècles. Certains gardent peut-être en mémoire son célèbre *Traité d'orchestration*¹ dont la lecture est conseillable à qui veut s'investir dans cet art particulier. Le *Traité*² de Désiré DONDEYNE et Frédéric ROBERT n'en fut qu'une continuation logique et avouée. Mais l'œuvre de PARÈS réfère à un temps passé que, dans le monde des ensembles à vent, on a tendance (bien à tort) à condamner aux oubliettes de l'Histoire de la musique.

Quel ne fut pas notre contentement (sans vraiment parler de surprise) de voir l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine programmer une œuvre originale de leur (très) ancien chef, le 21 mai 2025. Nous écrivons « sans surprise » parce que Bastien STIL, actuel chef des orchestres de la Garde, était venu nous parler de ses projets lors de l'Assemblée Générale de l'AFEEV et notamment de celui-ci : rejouer des œuvres bien oubliées du répertoire de la Garde. Parole tenue.

Bastien STIL a choisi de redécouvrir *Richilde*, ouverture solennelle datée de 1894. Cette œuvre jouxte d'autres pièces intéressantes et originales du catalogue de PARÈS. Nous citerons *Pax et Labor*, *Toulon* et *Ouverture solennelle* (1904) ainsi que deux ouvertures dramatiques *Les Deux fiancés* et *Rollon*.

¹ *Traité d'instrumentation et d'orchestration à l'usage des musiques militaires d'harmonie et de fanfare*, Paris, éditions Henry Lemoine, 1898

² *Nouveau traité d'instrumentation et d'orchestration à l'usage des orchestres d'harmonie, fanfares et musiques militaires pour faire suite au Traité d'instrumentation et d'orchestration de G. Parès*, Henry Lemoine, 1969, Robert Martin, Réédition, 1992.



Fils de Phillipe PARÈS, qui fut pendant de nombreuses années clarinettiste solo de la Musique de la Garde républicaine, Gabriel commence très tôt ses études musicales. Élève brillant au Conservatoire de Paris, il remporte les premiers prix de composition, de cornet et d'harmonie (direction Théodore DUBOIS). Il suit en parallèle des cours de composition avec Léo DELIBES. À l'âge de 20 ans, Gabriel PARÈS s'engage dans la musique du régiment d'artillerie de Vincennes. Se sentant mûr pour remplir sa place de sous-chef de musique, il s'inscrit et réussit le concours de 1882. Il est nommé sous-chef de la musique de 74^e Régiment de ligne en garnison à Rouen. Le ministre de la Marine ayant ordonné un concours pour l'emploi devenu vacant de chef de musique des Équipages de la Flotte, PARÈS, n'hésite pas à briguer cet emploi. À vingt-trois ans, il est nommé chef de Musique des Équipages de la Flotte de Toulon, formation qu'il dirige de 1883 à 1893. En 1893, toujours sur concours, il est nommé chef de musique de la Garde républicaine, et occupe ce poste jusqu'à sa retraite de l'armée en 1911. Pendant son mandat à la Garde républicaine, il dirige l'orchestre lors de tournées dans le monde entier, notamment à l'Exposition universelle de Saint-Louis en 1904. En 1917, il est rappelé au service de son pays par Georges CLÉMENCEAU, et chargé de former un orchestre pour faire une tournée en Amérique. Ce groupe visite alors une centaine de villes américaines. Il meurt à l'âge de 73 ans le 2 janvier 1934 à Paris et est inhumé au cimetière du Montparnasse.



Bastien STIL, les Chœurs de l'Armée française et l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine lors du concert du 21 mai 2025 au Manège Battesti du Quartier des Célestins, récemment rénové.

L'ouverture de *Richilde* nous paraît un très bon choix pour retrouver l'esprit des grandes œuvres originales de la période³. L'orchestration met en valeur l'ensemble à vent « à la française » avec un son, des timbres soignés et des effets orchestraux somptueux entre *sol* et *tutti*, autrement dit, une grande élégance adossée à la puissance de l'orchestre à vent. Chacun peut en juger sur pièce avec l'enregistrement qu'en donnent Bastien STIL et les musiciens de la Garde.

https://www.youtube.com/watch?v=txGKHIZfxrw&ab_channel=Garder%C3%A9publicaine

Le concert du 21 mai 2025, donné au Manège Battesti du Quartier des Célestins, à Paris, permet, en outre, d'entendre de belles choses par la Maîtrise de la Garde républicaine, les orchestres d'harmonie ou symphonique et les Chœurs de l'Armée française. Nous signalons une prestation virtuose de Corentin MORVAN à l'euphonium solo interprétant un *Carmen fantasy*, partition dépoussiérée et rafraîchissante que propose Luc VERTOMMEN sur les thèmes célèbres de Georges BIZET.

Nous souhaitons que la programmation d'œuvres patrimoniales issues du répertoire de l'orchestre d'harmonie puisse devenir une habitude et que la (re)découverte d'autres partitions puissent faire oublier l'adage entendu trop souvent « la musique d'harmonie n'a pas de répertoire propre ». Merci à Bastien STIL et aux musiciens de la Garde de contribuer à ce mouvement.

Patrick PÉRONNET – 22 septembre 2025

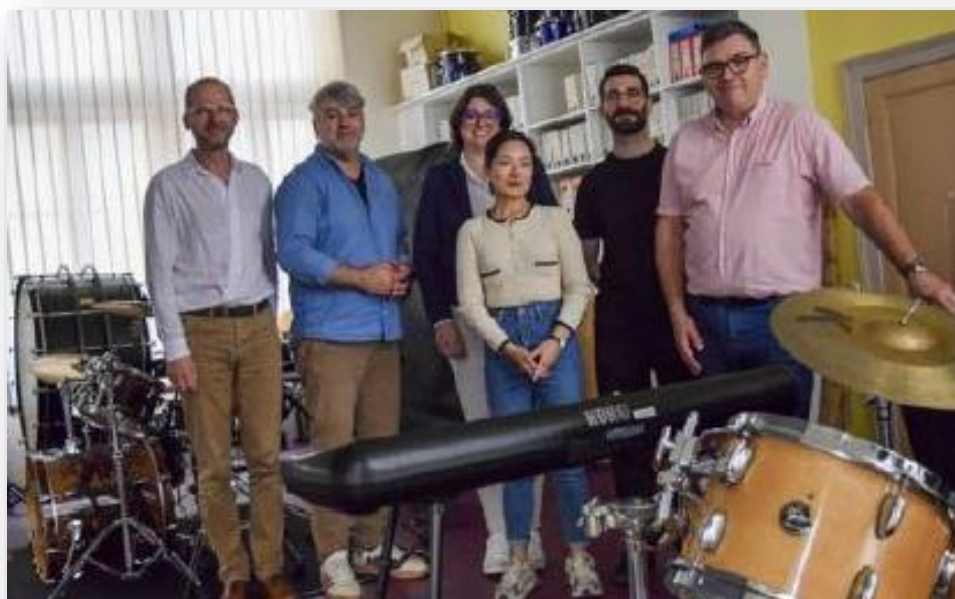
³ Nous devons signaler un arrangement de la même œuvre par Tomohiro TATEBE pour orchestre d'harmonie contemporain (effectif réduit), publiée en 2009 par la maison d'édition japonaise Bravo Music.

3) Finale du 3^e concours international de composition pour orchestre d'harmonie et ensemble de musiques actuelles de Belfort (90), les 6 & 7 décembre 2025

Sous l'impulsion et la direction artistique de **Xavier SCHEID**⁴, le 3^e concours international de composition pour orchestre d'harmonie est un événement organisé par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Belfort /OHVB (90), avec le soutien de la Ville de Belfort, du Grand Belfort, du Conseil Départemental du Territoire de Belfort, de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Belfort.

Le Concours a pour objectif d'enrichir le répertoire des musiques originales pour Orchestre d'Harmonie avec ensemble de musiques actuelles. Toutes les esthétiques et toutes les formes musicales (y compris les formes de sons avec effets) y sont admises. Ce sont 65 compositeurs issus de 24 pays qui ont concouru à cette 3^e édition.

Après les éditions 2019 et 2022, le jury a dévoilé ses six lauréats pour la finale des 6 & 7 décembre 2025. Comme demandé, la composition anonymisée a été soumise à l'expertise d'un jury international composé de Miguel ETCHEGONCELAY (Argentine / France, Président de la WASBE), Chiara VIDONI (Italie), Selim JEON (Corée du Sud), Joao MALHA (Portugal) et Philippe MICHELOT (France / Directeur du CRD Grand Belfort). Il en a donné le palmarès le 10 juin 2025.



De gauche à droite : Xavier SCHEID, Miguel ETCHEGONCELAY, Chiara VIDONI, Selim JEON et Philippe MICHELOT

(Photo Johan Beausergent / *L'Est Républicain* Belfort-Héricourt-Montbéliard)

Les 6 œuvres finalistes du concours 2025

⁴ Chef de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Belfort /OHVB, Directeur adjoint du CRD Henri Dutilleux du Grand Belfort et Président de la Fédération Musicale de Franche-Comté.



L'OHVB propose de découvrir ces six œuvres finalistes à l'occasion de deux concerts. Au cours de chacun d'eux, trois œuvres sélectionnées seront interprétées par l'OHVB et un groupe de musiques actuelles.

Samedi 06 décembre à 20h30 et dimanche 07 décembre à 16h00, Maison du Peuple de Belfort. Entrée libre

Pour tous renseignements : concours@harmonie-belfort.com

4) **Harmonie mécanique, une création musicale origine pour orgue mécanique et orchestre d'harmonie à La Clusaz (74)**

« Certaines aventures artistiques ont la saveur de l'insolite, instruites par la curiosité et l'audace elles permettent l'exploration de nouveaux chemins, de nouvelles recettes, de nouveaux ressentis ... »

C'est ainsi que **Jonathan MATHIS** et **Lionel RIVIÈRE** présentent leur commune aventure avec l'**Orchestre d'Harmonie de La Clusaz** (Haute-Savoie). Ils ont composé, arrangé et orchestré à quatre mains un répertoire pour Orgue mécanique et Orchestre d'harmonie.



<https://www.jonathanmathis.com/harmonie-mecanique>

L'orchestre d'harmonie municipal l'Echo des Aravis (74) est une association musicale fondée en 1907 à La Clusaz. C'était à l'époque un orchestre de cuivres, plus communément appelé "fanfare". La formation s'est étoffée au fil des ans pour devenir un véritable orchestre d'harmonie bien équilibré d'une soixantaine de membres. Musiciens amateurs, formés pour la plupart à l'École de musique intercommunale des Aravis, ils appartiennent à des catégories socio-économiques très diverses : artisans, métiers du ski, retraités, enseignants et une grande majorité d'étudiants, de lycéens et de collégiens (moyenne d'âge : 28 ans). Les activités de l'harmonie municipale ponctuent la vie de la station-village entre cérémonies officielles et concerts en salle ou en extérieur tout au long de l'année. L'une des manifestations la plus importante est le concert des réveillons entre Noël et Nouvel An à l'église de La Clusaz.

L'orchestre c'est la puissance d'une équipe au service de la nuance, c'est aussi un carrefour culturel ancré sur son territoire, c'est une passerelle générationnelle et souvent c'est une grande famille, une institution locale, un creuset de pratique amateur passionnée et investie.

Jonathan MATHIS est compositeur, arrangeur et noteur de cartons perforés. C'est un artisan-musicien, son instrument barbare c'est l'Orgue mécanique. Il détourne depuis une vingtaine d'années ce bouquet de flûtes bien identifié dans les consciences pour le mettre au service de la création contemporaine. Jazz (Duo Mathis) Electro (Az-5) musique latine (Cubarbarie), etc., tous les terrains de jeu sont bons à éprouver pour mettre à mal les préjugés sur cet instrument. Pour faire évoluer

le répertoire de cette mécanique à l'esthétique désuète il faut réaliser ses propres cartons, c'est tout l'art du noteur, un travail minutieux et un savoir-faire unique car il ne reste en France que 4 noteurs en activité.

Lionel RIVIÈRE est corniste, compositeur et directeur artistique de l'orchestre d'harmonie de la Clusaz. Grâce à son talent d'orchestrateur et sa grande maîtrise pédagogique, il sait faire sonner l'orchestre même dans des configurations particulières. Il connaît très bien la musique mécanique pour s'y être frotté à plusieurs reprises depuis une dizaine d'années et intégrer une manivelle au milieu des troupes ne lui fait absolument pas peur...

C'est dans cette évidence qu'en 2024 ces trois entités se sont associées pour donner naissance à des pièces instrumentales originales (50 mn de musique) taillées sur mesure. *L'Harmonie mécanique* a été créée le 27 décembre 2024, dans sa version intégrale, à l'église de La Clusaz.



L'orchestre d'harmonie de La Clusaz, sous la direction de Lionel RIVIÈRE et l'orgue mécanique tenu par Jonathan MATHIS

Entre tradition, audace et innovation, ce projet "made in La Clusaz" mêle savoir-faire artisanal, création contemporaine et aventure collective. Cette expérience musicale unique, enregistrée et filmée en mai dans les alpages des Aravis, est un vrai moment de poésie à découvrir sur YouTube depuis le 17 juillet 2025.

https://www.youtube.com/watch?v=IYKlte2NaUs&ab_channel=LaClusaz

5) « Les musiciens militaires sont des artistes à part entière ». Une interview de Clément BUZALKA, par Laetitia RAYNAUD pour le journal LA VIE

Dans son nouveau podcast sur *France Musique* intitulé « Profession : musicien militaire », le journaliste et producteur **Clément BUZALKA** prouve qu'harmonie peut rimer avec infanterie.

Interview par Laetitia RAYNAUD, publiée le 21/07/2025 dans l'hebdomadaire *La Vie*

<https://www.lavie.fr/ma-vie/culture/clement-buzalka-les-musiciens-militaires-sont-des-artistes-a-part-entiere-100437.php>



Clément BUZALKA, journaliste et producteur, à l'origine du podcast *Profession : musicien militaire*, sur France-Musique (photographie Christophe ABRAMOWITZ / Radio France)

Comment vous est venue l'idée d'explorer ce pan méconnu du registre musical français ?

Petit, j'ai appris le saxophone au sein de l'harmonie de mon village, à Carmaux, dans le Tarn. *La Marseillaise*, le *Chant des Partisans* ou les sonneries réglementaires font partie des tout premiers morceaux de mon répertoire. Nous défilions pour les cérémonies officielles et, déjà, je sentais les valeurs puissantes que communiquait cette musique : le vivre-ensemble, la mémoire, la célébration du patrimoine. En grandissant, cette passion ne m'a pas quitté et, au printemps 2024, je me suis lancé dans cette série. La liesse provoquée par la performance d'Aya NAKAMURA et la Garde républicaine aux Jeux olympiques de Paris 2024 est venue confirmer cette intuition.

Avez-vous fait des découvertes surprenantes en poussant les portes des casernes ?

La musique militaire souffre de beaucoup de clichés, dont j'étais, en partie, inconsciemment imprégné. Or il s'agit d'un univers d'une richesse incroyable ! Rien à voir avec des airs de « bidasse » : dans certaines formations, comme la Garde républicaine, on recrute les premiers prix des concours nationaux. Ces artistes, qui sont des musiciens à part entière, assurent un répertoire d'une grande diversité, de la batterie napoléonienne à la fanfare nouba.

Pourquoi s'engagent-ils dans l'armée pour pratiquer leur art ?

À l'inverse du statut d'intermittent, l'armée assure la stabilité aux musiciens. Certes, ils perçoivent beaucoup moins d'argent que les musiciens des grands orchestres, car leur solde est calquée sur leur grade, mais cette garantie de pouvoir exercer est rassurante. Étant militaires par ailleurs, ils pratiquent leur art dans un cadre rigoureux. Or, à quelques exceptions près, leurs missions sont uniquement artistiques. Il ne s'agit pas de leur seule motivation bien sûr. Ces hommes et ces femmes s'engagent également au service de valeurs. À commencer par l'amour de

la musique ! Mais aussi celui de la République : la musique des armées s'adresse à tous, elle n'est pas réservée aux gens aisés ou aux Parisiens.



Vous mettez en avant le devoir de mémoire. Dans le troisième épisode, la cheffe adjointe du Chœur de l'Armée française partage l'émotion qui la traverse au cours de certaines commémorations...

Oui, c'est un autre aspect très important de la discipline. Quand on pense aux cérémonies officielles, on a tout de suite en tête le 14 juillet. Mais il y en a beaucoup d'autres, pas toutes aussi festives : les panthéonisations, les cérémonies au Mont-Valérien... La musique rend ces événements plus accessibles, elle touche les gens ainsi que les musiciens. C'est ce dont témoigne Émilie FLEURY, à qui il arrive de verser une larme en cérémonie, et elle n'est pas la seule. Comme elle le dit elle-même, il n'y a pas de honte à ça, au contraire. L'émotion prouve qu'on ne joue pas de la musique par automatisme.

L'armée n'est-elle que garante du patrimoine musical français, ou est-elle aussi un lieu d'innovation ?

Là encore, à rebours des clichés, il y a une énorme diversité au sein des musiques militaires. En plus des pièces du cérémonial militaire, les musiciens jouent des pièces de grands orchestres, des compositions originales et des arrangements. Ceux qui s'engagent savent que c'est un endroit où ils peuvent créer et proposer leurs idées. On associe la rigueur au côté militaire, ce qui n'est pas faux, mais il ne s'agit pas d'une rigidité bête et méchante. Il y existe en réalité une grande liberté artistique.

Cette émulation est-elle le fruit de commandes ?

Non, il n'existe pas de cahier des charges à ce niveau-là. La seule obligation est de répondre à toutes les sollicitations de l'État. La Garde républicaine, associée au président de la République, se doit d'être disponible à tout moment et qu'importe si elle était programmée ailleurs à ce moment-là.

Où peut-on écouter ces formations en été ?

Les ensembles militaires sont présents un peu partout sur le territoire. Dans le Tarn, à Mazamet, on les retrouve aux Mazafolie's, un festival de fanfares. La Garde républicaine ou la brigade de sapeurs-pompiers de Paris se produisent parfois sous les kiosques de la capitale. De manière générale, on peut retrouver ces informations sur les réseaux sociaux des différents ensembles. Récemment, s'est achevé le Festival international de musiques militaires à Albertville, en Savoie. La ville accueille les Chasseurs alpins, dont le 27e bataillon compte une fanfare avec un instrument insolite, le cor des Alpes ! Ce n'est pas un instrument propre à l'armée, mais celle-ci l'a intégré dans sa pratique.

De manière générale, quels sont les instruments typiques des formations militaires ?

Le clairon, sans hésitation. Le tambour ou la trompette de cavalerie en sont également très représentatifs. Et puis il existe des instruments qu'on ne croise que dans un contexte militaire, ou presque. Je pense au dit « chapeau chinois », qu'on aperçoit rarement en dehors des défilés du 14 Juillet. Il s'agit d'un instrument de parade sur lequel sont fixées des clochettes, ce qui en fait un instrument de percussion secouée. Historiquement, chaque régiment qui avait un chapeau chinois de parade y accrochait les crinières des chevaux des officiers vaincus. Certains instruments, enfin, ont été développés par ou pour la musique militaire. Au début du XIX^e siècle, on ressent le besoin d'ajouter des notes au répertoire, alors assez faible, ce qui posait certains problèmes sur le champ de bataille... D'autant que les musiciens avaient alors à cœur de se produire en public, gratuitement. Or les instruments d'époque sonnent mal dans ce dispositif. En 1846, l'État a lancé un concours national pour développer de nouveaux instruments. Un certain Adolphe SAX, belge, s'est démarqué et a impulsé la formation d'orchestres d'harmonie, en inventant, notamment, le saxophone.

Profession : musicien militaire : 4 x 60 min, à écouter en podcast sur France Musique

<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/profession-musicien-militaire>

Article publié avec l'aimable autorisation de l'hebdomadaire *La Vie*

6) Bienvenue aux nouveaux membres de l'AFEEV

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents à notre association loi 1901. Nous les remercions de la confiance qu'ils nous font et nous essaierons de ne pas les décevoir. Ce sont (dans l'ordre alphabétique) :

Oscar AMBROIS, Trompettiste, étudiant CMA 17, directeur de l'orchestre Musique en Seine et de l'orchestre de Carrières-sous-Poissy (78).

Érine BOISSEAU, Clarinettiste, élève du CRR de Rueil-Malmaison et professeure de clarinette (45).

Damien BONIN, Directeur de l'école de musique et de l'orchestre d'harmonie *La Concorde* de Bourbonne les bains (52), professeur de saxophone à Bourbonne les Bains et à Chalindrey (52), directeur du stage OD52 (orchestre départemental), vice-président de la Fédération Aube Haute-Marne CMF.

Léa COSTA, Directrice de l'*Harmonie de Salbris* et de l'Ecole de musique de Salbris (41).

Gaël COUTIER, Trompettiste, professeur d'enseignement artistique au CRR de Nantes (44).

Pascal GUÉNIN-VERGRACHT, Trompettiste, directeur de la Batterie-Fanfare de la *Musique Municipale d'Orléans* (45).

Pierre MARULLO, Hautboïste, directeur de l'orchestre *Orch'[ENS]* à l'ENS Paris-Sarclay.

Stéphane MORICE, Corniste, musicien à la *Musique de la Garde Républicaine*, directeur de l'*Orchestre d'Harmonie des Portes de l'Essonne* (91).

Joan TILLAY, Saxophoniste, professeur des classes d'ensemble à vent au Conservatoire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45), directeur de l'*Harmonie Saint-Marc Saint-Vincent* (45).

Anastasia TUZOWA, Pianiste-claveciniste, étudiante à l'École Normale de Musique Alfred Cortot, cheffe assistante de l'*Orchestre des Jeunes de Tours* (37).

7) Les vertus du *Certamen de Valencia 2025* (Espagne) par Mathieu LARRIEU

C'est toujours avec autant de ferveur et d'engouement que s'est déroulé, du 16 au 20 juillet 2025, au Palau de la Música de Valencia, la 137^e édition du *Certamen Internacional de Bandas de Música Ciudad de Valencia*. Rendez-vous incontournable des amoureux de l'Orchestre d'Harmonie, ce concours international a vu s'affronter pas moins de 27 formations concourant dans 5 catégories.



La salle du Palau de la Música de Valencia lors de la 137^e édition du Certamen Internacional de Bandas de Música Ciudad de Valencia

Si le règlement du concours réserve, pour la 1^{ère} section et la section honneur, une place pour un orchestre étranger, une place pour un orchestre espagnol hors communauté valencienne et trois places pour des formations valenciennes, aucun orchestre étranger n'était présent dans ces deux catégories cette année. Pas mieux du côté des 2^e et 3^e sections qui prévoient pourtant trois places pour des orchestres

étrangers ou espagnols hors communauté valencienne et trois places pour des *bandas* valenciennes. Il faut chercher du côté de la section libre pour trouver deux orchestres suisses et un orchestre italien, permettant ainsi d'apporter sa touche internationale à ce *Certamen*. Cette section libre est ouverte aux formations qui ne remplissent pas les conditions requises pour participer aux autres catégories. Parmi ces conditions de candidatures, le nombre minimum et maximum de musiciens, imposé dans chaque section, est peut-être une des raisons limitant la participation d'orchestres étrangers, notamment en termes de logistique (40 à 60 musiciens pour la 3^e section, 61 à 80 pour la 2^e section, 81 à 110 pour la 1^{ère} section et 111 à 140 pour la section honneur).

La nouvelle politique de classement permet à plusieurs formations d'obtenir la même récompense. Seul le meilleur résultat parmi les 1^{ers} prix de chaque catégorie se voit attribué la Mention Honneur, marque du vainqueur. La ville de Valencia offre au total 36.000 € de prix sur l'ensemble du concours.

Pour cette édition 2025, c'est la « Banda Primitiva de Llíria » dirigée par Pedro Vicente ALAMÁ qui a obtenu cette récompense suprême dans la catégorie Honneur. Elle prend donc la place de la « Unión Musical de Llíria » qui avait gagné l'édition 2024 et qui s'est aussi produite en concert en levée de rideau du *Certamen*, au même titre que 15 *bandas* ayant été affectées par les intempéries de la tempête DANA fin 2024.



La Banda Primitiva de Llíria, ses 33 clarinettes en sib et ses 15 cors, sous la direction Pedro Vicente ALAMÁ Mention Honneur du Certamen 2025

Côté répertoire, il est difficile d'être exhaustif face à la bonne trentaine d'œuvres originales jouées en concours, auxquelles il faut ajouter les magnifiques pasodobles hors compétition interprétés par chacun des orchestres en guise d'échauffement, ainsi que les œuvres proposées par les formations invitées qui clôturent chaque journée.

Contentons-nous de mentionner uniquement ici les œuvres imposées ainsi que quelques focus intéressants.

Œuvre obligatoire de la 3^e section : *Euphonika* du Valencien Llorenç MENDOZA, commandé en 2024 par la « Sociedad Internacional para la Investigación y Promoción de la Música de Viento (IGEB) » à l'occasion de son cinquantenaire.

Œuvre obligatoire de la 2^e section : *La Ruta* du compositeur valencien David PONT RIPOLL évoquant le mouvement de *clubbing* « Ruta del Bakalao » né à Valence dans les années 70-90.

Œuvre obligatoire de la 1^{ère} section : *The Blue Marble* de la compositrice américaine Julie GIROUX.

Œuvre obligatoire de la section Honneur : *Sinfonía n°8 - Valencia Verde* d'Andres VALERO, œuvre commandée par la ville de Valencia pour célébrer en 2024 son titre de Capitale Verte Européenne.

Parmi les œuvres libres, en seconde section, la Unión Musical Santa Cecilia de Caudete (Albacete) a interprété de façon magistrale la pièce *Ironie Concert* composée par Voro GARCÍA spécialement pour cet orchestre et pour ce concours.

Fait marquant en 1^{ère} section, deux œuvres libres étaient des compositions réalisées pour l'occasion par les chefs des orchestres en compétition. Ainsi, José Ignacio BLESA LLULL a interprété sa pièce *The Great Mystic* avec le Centre Artístic Musical de Bétera (Valencia) et David PENADÉS-FASANAR sa *Sinfonía n°3 - El Temple* avec la Societat Musical Santa Cecilia d'Alcasser (Valencia).

La Banda Primitiva de Lliria, gagnante de la section Honneur, a quant à elle interprété en œuvre libre deux mouvements de la *Sinfonía n°3 - Die Apokalyptische* du compositeur suisse Thomas TRACHSEL, œuvre composée en 2011 et dédiée à la Sociedad Musical « La Artística » de Buñol.

Enfin, à noter le très beau concert de la Banda Sinfónica Municipal de Madrid, orchestre invité, qui, sous la direction de Jan COBER, a su allier tradition et modernité en proposant la pièce *Dionysiaques* de Florent SCHMITT, la *Gran Fantasía Española* de Ricardo VIDAL et la création de la *Symphonie n°3 – Jalupe* du compositeur en vogue Luis SERRANO ALARCÓN.

De manière globale, ce qui ressort de cette semaine intense de concerts, c'est la grande effervescence qui règne dans cette région d'Espagne autour de l'orchestre d'harmonie, tant du côté des musiciens que du public, avec en plus de cela le soutien des pouvoirs publics. Le niveau des formations en compétition était très élevé dans toutes les catégories avec des solistes toujours très solides et de grande qualité. Les quelques exemples mentionnés plus haut démontrent toute la richesse d'orchestres, de chefs, de compositeurs ou de commanditaires issus de cette région qui, à elle seule, contient tout ce qu'il faut pour s'auto-suffire dans le domaine. Un modèle vertueux dans lequel chaque famille valencienne a, d'une manière ou d'une autre, un pied dans la musique. Un modèle vertueux qui tire tout le monde vers le haut. Un modèle vertueux qui nous invite à rêver à tous les possibles !

Pour ceux qui souhaitent découvrir en musique le *Certamen* de Valencia 2025 :

<https://www.youtube.com/watch?v=5g3n6Ef8Bls&t=8086s>

&

<https://www.youtube.com/watch?v=eRBo5wx6X0&t=15159s>

Mathieu LARRIEU
Chef de la Musique des Parachutistes de Toulouse



Rencontrer
Découvrir
Transmettre
Diffuser
Conserver



Envie d'en savoir plus ?
Flashez et découvrez-nous



© Christophe Esnault

www.afeev.fr